

**ARCHIDIOCÈSE DE GAROUA**



**COURIR VERS LE BUT**



**ORIENTATIONS PASTORALES  
2023 - 2029**

**Archidiocèse de Garoua**

**COURIR VERS LE BUT**

**Orientations pastorales 2023-2029**

# COURIR VERS LE BUT

## Orientations pastorales 2023-2029

### Introduction

Les Orientations pastorales diocésaines qui ont couvert les années 2017 à 2023, avaient pour titre : *Continuer la marche avec enthousiasme*. Dans une volonté affirmée de poursuivre l'œuvre initiée par les pionniers et entretenue par tous nos prédécesseurs, il s'agissait de se donner un cadre de référence et des lignes directrices pour notre action pastorale commune. Les principes pastoraux, appliqués à des champs ecclésiaux et missionnaires précis, ont dégagé des projets qui ont donné lieu à des initiatives en divers aspects de notre vie diocésaine.

Les journées pastorales, organisées l'année dernière, nous ont montré que nous avons de nombreuses raisons de rendre grâce au Seigneur pour le chemin parcouru. Nous n'allons pas céder ici à la tentation d'établir un bilan de ce qui a été réalisé. Nous devons surtout renforcer notre confiance en Dieu et s'engager à le suivre davantage avec enthousiasme sur le chemin qu'il nous révèle. La période susmentionnée s'étant écoulée entièrement, nous présentons ici de nouvelles Orientations pastorales pour les années 2023-2029. Elles ont été conçues et élaborées à partir des appréciations, remarques et suggestions relevées en plusieurs occasions de la vie de notre famille diocésaine : Journées pastorales, conseils diocésains, rencontres du presbyterium, etc. En les publiant, nous attendons qu'elles soient, comme les précédentes, une référence et une source d'inspiration de la pastorale diocésaine. A tous les niveaux, les acteurs voudront bien élaborer des plans d'actions concrètes par lesquelles les objectifs globaux seront approchés.

### 1 Dans la course de la vie chrétienne

Saint Paul, se référant à son expérience personnelle et dans les conseils qu'il donne, utilise l'image d'une course pour parler de la vie chrétienne. Il faut courir de façon à gagner le prix (1Co 9,24). Il nous précise le but poursuivi dans cette course : « *Je veux le connaître lui, et la force de sa résurrection, partagée aux souffrances jusqu'à lui ressembler dans sa mort pour au moins atteindre la résurrection d'entre les morts* » (Phil 3, 10-11). Cette course exige une discipline et une bonne préparation. « *Les concurrents s'imposent une dure discipline, et c'est pour une couronne vite fanée, alors que la nôtre ne se fanera pas. Je ne veux donc pas courir sans préparation ni donner des coups dans le vide. Ainsi vais-je traiter mon corps et le tenir en laisse, car je ne voudrais pas être éliminé après avoir prêché aux autres* » (1Co 9, 25-27). Pendant sa propre course, dans sa vie de missionnaire de l'Évangile, Paul garde une grande humilité : « *Je ne suis pas encore au but, je ne suis pas encore parfait, mais je poursuis ma course* » (Phil 13,12-13). Mais il reste concentré, sans se laisser distraire, ni ralentir le rythme : « *Je reste tendu de l'avant sans plus penser à ce que je laisse derrière, et je cours les yeux fixés sur le prix de la vocation divine, je veux dire de l'appel de Dieu dans le Christ Jésus* » (Phil 3,13-14).

Au fil des années, la recette de saint Paul lui a permis de parvenir au terme de sa course. Il le confesse d'ailleurs à Timothée, son fils spirituel : « *J'ai fait un bon match, j'ai couru jusqu'au bout... Maintenant j'attends la couronne de la sainte vie que le Seigneur me donnera* » (2Tim

4,7-8). Sur cet itinéraire, il faut surtout s'armer des vertus « *Vous tiendrez bon si vous avez la vérité pour ceinturon. Parole de Dieu* » (Eph 6,14-17)

L'enseignement de saint Paul peut nous être utile à ce stade de notre marche comme Église diocésaine. Au regard de la riche, bien que jeune, histoire de notre diocèse, on peut bien penser que le plus dur est derrière nous ; que nous sommes presque arrivés. Saint Paul nous apprend que nous devons vite sortir de cette illusion et ne pas céder à la tentation d'abandonner nos efforts. Tout ce qui nous a permis d'avancer et de grandir, des premiers jours de la vie de l'Église dans notre contrée jusqu'à maintenant, est à maintenir. Bien plus, il nous faut accélérer la marche. Pour avancer au rythme de Jésus Nazareth, il faut plutôt courir. L'expérience et l'enseignement de saint Paul nous le montrent. Pour vivre en enfant de Dieu, construire sa Famille, témoigner de son amour, partager sa condition et cheminer avec nos frères et sœurs dans différentes conditions, nous devons accélérer nos efforts pour combattre les vices, développer les vertus, et permettre ainsi à la grâce de Dieu d'agir pleinement en nous.

Sous l'impulsion du Pape François, l'Église universelle est engagée dans un processus synodal. Les présentes Orientations pastorales doivent revêtir, en toile de fond, notre ferme volonté de promouvoir la synodalité au sein de notre Église particulière. Il n'est point question pour nous de courir isolément en solitaire. Saint Paul ne se préoccupe pas seulement d'arriver au terme de sa course. Il se déploie, à travers ses exhortations, pour que ses frères et sœurs chrétiens y parviennent eux aussi. Son engagement missionnaire a pour but d'annoncer la Parole qui poussera les personnes de diverses nations à se mettre, eux aussi, à la suite du Christ. Il n'oublie pas le judaïsme d'où il est venu. C'est bien, dira-t-il dans sa prison de Rome, pour l'espérance de son peuple qu'il est enchaîné (Ac 28,20).

En plus de la préparation, la discipline demande également une concentration sur le but poursuivi. Saint Paul garde les yeux fixés sur le Christ et sa mission d'Apôtre de l'Évangile. Dans notre course, en tant qu'Église particulière et individuellement, il est important d'imiter cet exemple de concentration. Il s'agit d'abord de ne pas se laisser distraire. Des occasions pour cela sont pourtant nombreuses. Il est possible de laisser ce qui est essentiel pour se tourner vers l'accessoire ou ce qui nous procure quelque profit ou contentement à court terme. D'où l'importance d'un discernement constant et profond. Par ailleurs, il est possible qu'émergent des discours démobilisateurs. Si nous ne pouvons pas les éradiquer, il faut limiter au maximum leur impact sur le moral et la détermination des acteurs bien disposés.

## **2 Continuer- enraciner- améliorer- élargir**

Dans les Orientations pastorales 2017-2023, nous avons présenté quatre principes pastoraux. Ce sont des attitudes exprimées par des verbes d'action : Continuer, enraciner, améliorer et élargir. Nous sommes tous heureux de l'effort mobilisateur qu'ils ont eu sur nos initiations pastorales. C'est pour cela que nous les reconduisons pour cette nouvelle période. A tous les niveaux de la vie et de la pastorale, toutes les initiatives devront se référer, même indirectement, sur l'un ou l'autre de ces principes pastoraux. Il faut cependant souligner qu'au regard des dernières années, une attention particulière doit être accordée à l'enracinement.

C'est le principe le plus difficile à vérifier. Mais, c'est lui qui garantit la solidité et la longévité de ce que nous entreprenons.

### 3 Vivre en enfant de Dieu

Par Jésus-Christ, nous jouissons de la grâce d'une pleine connaissance de Dieu. En tant que Fils de Dieu, il est celui qui nous le révèle le mieux. L'auteur de la *Lettre aux Hébreux* le dit très bien : « *Dieu, dans le passé avait parlé à nos pères en bien de reprises et de bien de façons par les prophètes, mais en ces jours qui sont les derniers, il nous a parlé par le Fils. Il est l'irradiation de sa gloire et l'expression de son être le plus profond* » (He1, 3). Il nous fait connaître le Père, comme il le déclare devant lui : « *Je leur ai fait connaître ton nom* » (Jn 17, 26). En plus de nous dévoiler le Dieu trinitaire, il nous transmet fidèlement tout ce que le Père veut nous communiquer : « *Je n'ai pas parlé de moi-même ; le Père, lorsqu'il m'a envoyé, m'a donné ce que je dois dire et comment le dire ; et je sais que ses ordres sont vie éternelle. Ainsi, quand je parle, je parle comme le Père me l'a demandé* » (Jn 12, 49). En nous conduisant à une connaissance véritable de Dieu, le Christ nous ouvre les portes de la vie éternelle. Car, dit-il au Père : « *La vie, c'est qu'ils te connaissent toi, le Dieu unique et vrai, et celui que tu as envoyé* » (Jn 17 ,3). La première chose qui est attendue de nous, eu égard à l'œuvre de révélation de Dieu par le Christ, est donc d'accueillir sa Parole, comme une parole de vérité et de vie. Ce qu'il nous dit sur Dieu est vrai et nous fait vivre. Écouter l'enseignement du Christ et le mettre en pratique, octroie une solidité intérieure, telle une maison bâtie sur un roc (Mt 8, 24-25). Saint Jacques peut ainsi nous conseiller : « *Accueillez la Parole qu'on a semée en vous, qui a le pouvoir de sauver vos âmes. Ne soyez pas seulement des auditeurs de la parole ; passez à l'action, ou vous êtes dans l'illusion* » (Jn 1, 21-22). La force de cette parole vient du fait que celui qui l'accueille attire vers lui l'amour et la proximité de Dieu : « *Si quelqu'un m'aime, il gardera ma parole et mon Père l'aimera. Alors nous viendrons à lui et nous nous ferons chez lui une demeure* » (Jn 14, 23). Cette parole salvatrice, annoncée par le Christ, est répercutée par l'Esprit Saint qui est chargée de nous « *enseigner toutes choses* » (Jn 4, 26) et nous conduire vers la vérité tout entière (Jn 16,13).

L'importance de l'accueil de la parole de Dieu pour la vie d'un croyant n'est plus à démontrer. Nous y avons consacré toute une année pastorale. Nous recommandons ici que les initiatives prises soient soutenues. Nous rappelons avec une insistance particulière **l'importance de posséder personnellement une Bible** ou, au moins, d'en avoir une dans chaque famille. La prière et les chants bibliques sont également encouragés. De même que des cours et sessions d'initiation à la Bible. Nous remercions déjà la commission diocésaine pour la pastorale biblique pour toutes les initiatives qu'elle prendra afin **que la Parole de Dieu soit davantage une nourriture dont nous ne voudrions plus nous passer.**

Celui qui accueille la parole de Dieu y adhère par la foi. Nous sommes un peuple de croyants. Nos ancêtres croyaient déjà en Dieu et lui vouaient des cultes et sacrifices. La foi chrétienne que nous avons embrassée, nous est parvenue grâce aux différents missionnaires qui nous ont été envoyés. Elle proclame l'enseignement de Jésus, relayé par l'Esprit Saint et articulé par l'Église. Elle affirme que Jésus-Christ est le Fils de Dieu, son Verbe qui, de toute éternité, était uni à lui dans la communion trinitaire. « *Le Verbe s'est fait chair et il a habité parmi nous* » (Jn 1, 14). Le prophète, Jean le Baptiste, a eu la grâce de reconnaître en Jésus de Nazareth le Messie, le Fils de Dieu fait homme et né de Marie, épouse de Joseph le charpentier. Les apôtres qu'il a choisis annoncent qu'il est mort sur la croix, proclament qu'il

est ressuscité et témoignent qu'il leur est apparu plusieurs fois. Par cette mort pour le pardon des péchés et le salut du monde, le Christ s'est révélé comme le sauveur de l'humanité. Il est l'unique médiateur entre Dieu et les humains. C'est par lui que s'articule notre foi en Dieu.

Il est dès lors important de reconnaître, sans hésitation, les points fondamentaux d'une authentique foi chrétienne. Nous constatons tous que de nombreux groupes, se proclamant chrétiens, diffusent, sur Jésus-Christ, l'action de Dieu et la foi chrétienne, des idées erronées qui malheureusement peuvent séduire certains parmi nous. Qu'il s'agisse des groupes religieux de type sectaire, des spiritualités ancestrales et antiques ou des courants modernistes, il faut toujours faire attention à ce qui est proclamé et véhiculé. **Au centre de notre foi, il y a la personne de Jésus-Christ.** Nous croyons en lui comme Fils, Vérité et Chemin vers Dieu. En conséquence, nous croyons en ses paroles. Celles qu'il a prononcées formellement et celles qui nous sont révélées par l'Esprit Saint.

Pour éviter des égarements dans le domaine de la foi, l'Église s'est trouvée des garde-fous. Il s'agit des **professions de foi** dont celle de Nicée-Constantinople et le Symbole des Apôtres sont les plus importantes. Il est important que chaque chrétien, en plus de les apprendre par cœur, saisisse le sens et la portée de chaque articulation. L'habitude, établie depuis quelques années, de réciter ces formules pendant la messe est à maintenir. Si, pour une raison importante, elles devraient être chantées, qu'on les exécute dans une langue connue de la majorité de l'assemblée. Par ailleurs, en professant que le Christ a donné sa vie pour notre salut, nous reconnaissons que sa mort, célébrée dans l'Eucharistie, est le seul vrai sacrifice qui plaise à Dieu. **Tous les autres sacrifices adressés à Dieu n'ont plus de valeur.** Dans les familles et les communautés chrétiennes, il est absolument important que cette vérité soit propagée. Les sacrifices traditionnels, soit dans le cas des rituels initiatiques ou pour solliciter une grâce divine, sont caduques pour un disciple du Christ. Ils sont à proscrire dans nos milieux.

Le Christ est notre libérateur. Celui qui le croit ne devrait pas développer une peur démesurée. Une **foi authentique** conduit à l'espérance. A l'Annonciation, l'Ange Gabriel déclare à Marie : « *Rien n'est impossible à Dieu* » (Lc 1, 37). Le croyant affiche donc une sérénité dans la vie, malgré les difficultés, adversités et contrariétés. Le mal est présent dans le monde. Nous en avons tous l'expérience. Mais le chrétien ne devrait pas emprunter certaines voies utilisées dans notre société : consultation des devins, recours aux marabouts, sacrifices, rituels de purification, etc. Pour des cas de persécutions et de possessions diaboliques, l'Archidiocèse offre la **possibilité de recourir à un exorciste formellement désigné** par l'autorité compétente. A ce sujet, nous faisons deux prescriptions importantes. Tout d'abord, il revient aux prêtres, en paroisses ou dans les aumôneries, de diriger les fidèles, après discernement, vers les exorcistes désignés. Par ailleurs, le service d'exorcisme est gratuit et doit s'exercer suivant les normes prévues par l'Église.

En plus de nous révéler Dieu en plénitude, le Christ nous a également obtenu la grâce de partager son identité. Nous sommes devenus ses frères et sœurs (Mt 28,10). Son Père est devenu notre Père (Jn 20, 17). Par sa mort et sa résurrection, il est devenu « *premier-né d'une multitude de frères* » (Rm 8, 29). En effet, nous tous qui sommes baptisés dans ce mystère (Rm 6,3), sommes gratifiés de **l'identité d'enfant de Dieu**. Saint Jean le dit très bien : « *Nous sommes enfants de Dieu mais on ne peut pas voir encore ce que nous deviendrons* » (1Jn 3, 2). Cette adoption divine, rendue effective par le Christ, est réalisée par l'Esprit Saint. En effet,

dira saint Paul, « *C'est l'Esprit saint qui fait de [nous] des enfants de Dieu et qui nous permet de crier à Dieu : Abba ! Père* » (Rm 8,15). Il ajoute : « *Étant fils, vous êtes héritiers, ses héritiers avec le Christ* » (Rm 8,17). Mais, cet héritage noble et incomparable confère aussi une responsabilité. Celui qui devient enfant de Dieu, par la foi et le baptême, doit **se convertir en vérité**. Il doit abandonner le vieil homme et revêtir l'homme nouveau : « *Vous devez renoncer à votre ancienne façon de vivre, à cet homme déjà vieux qui se laisse égarer par ses passions et se détruit lui-même. Il s'agit de vous renouveler spirituellement à partir de l'intérieur, et de revêtir l'Homme Nouveau, l'homme selon Dieu, qui est créé dans la vraie droiture et sainteté* » (Eph 4, 22-25). **La conversion doit être bien concrète**. Saint Paul dit, par exemple : « *Si tu étais voleur, ne vole plus, mais travaille avec les mains et même fatigue-toi pour partager avec celui qui est dans le besoin* » (Eph 4, 28). L'Homme Nouveau doit abandonner le péché et vivre selon l'Esprit : « *Vivez selon l'Esprit, et vous ne céderez pas aux désirs de la chair. Les désirs de la chair vont contre l'Esprit...On connaît bien les œuvres de la chair : Liberté sexuelle, impureté, débauche, idolâtrie, mauvais sorts, inimitiés, querelles, colère, jalousie, emportement, rivalité, division, sectes, envies, excès de boisson, de nourriture et tout le reste...Ceux qui font ces choses-là, n'obtiendront pas du royaume de Dieu* » (Ga 5,16-21).

Pour témoigner de notre identité d'enfants de Dieu par Jésus-Christ, nous devons nous détourner de tous ces vices que saint Paul cite et de tous les autres que nous connaissons. Dans ce qui est un contre-témoignage pour notre identité d'enfants de Dieu, nous ne devons pas négliger les « **péchés culturels** ». Dans nos cultures et traditions, il existe des pratiques et attitudes qui n'honorent pas le Créateur et portent atteinte à la dignité et à l'intégrité de certaines personnes. Au nom du Christ, nous devons avoir le courage d'y renoncer ! Le rôle des catéchistes et des leaders des groupes ethniques est capital ici. Ils sont des éclaireurs qui aident à détecter ce qui, dans nos cultures, est incompatible avec la vie d'enfant de Dieu en Jésus-Christ. Par ailleurs, l'effort de tous portera également sur l'acquisition et la consolidation des vertus chrétiennes. Parmi celles-ci, la plus importante est l'amour. Le Christ recommande aux apôtres : « *Aimez-vous les uns les autres comme je vous ai aimés* » (Jn 13, 34). L'amour qui est « *l'accomplissement parfait de la loi* » (Rm 13,10) et « *ne passera jamais* » (1Co 13,8), se décline de plusieurs manières : bienveillance, compassion, solidarité, pardon, sacrifice, etc. Il doit être l'emblème de l'agir chrétien, le mot d'ordre des enfants de Dieu.

Notre témoignage, comme enfants de Dieu, s'exprime également **dans la vie publique**. Tous, nous sommes appelés à être témoins et promoteurs de l'équité, la justice, la transparence et la saine gestion dans les affaires communes et publiques. Nous connaissons certains maux qui minent nos sociétés : injustice, corruption, tribalisme. Le chrétien qui se retrouverait dans ces pratiques nie, par le fait même, son identité d'enfant de Dieu. De même, il faut faire attention aux idéologies qui sont véhiculées dans nos milieux. Certaines sont contre la vie, don de Dieu. D'autres promeuvent la division, l'exclusion, l'intolérance ou l'immoralité. Les rencontres des CEV, des groupes ethniques et des aumôneries sont des lieux où ces idéologies et les pratiques déviantes sont dénoncées.

En plus de se nourrir de sa Parole, les enfants de Dieu reçoivent sa grâce à travers **les sacrements**. La vie d'enfant de Dieu, initiée dans le baptême, se maintient à la faveur des autres sacrements de l'Église. Nous signalons surtout ici l'importance d'une participation régulière à la messe et la réception fréquente du sacrement de la réconciliation. Les prêtres devraient se rendre disponibles pour cela. Dans les paroisses, les **horaires des messes et des**

**confessions** devront être affichés et connus des fidèles. Par ailleurs, la relation à Dieu doit être soutenue par **une vie de prière**. Un enfant de Dieu doit avoir un horaire de prières pour chaque jour et pour la semaine. Il existe, pour ce qui en ont besoin, des livrets de prières pour nous aider à grandir dans notre relation avec le Seigneur. L'initiative, dans certaines paroisses, de prier les Laudes ou les Vêpres avec les fidèles, est à encourager et étendre. Aussi, les curés et aumôniers programmeront, pendant les 'temps forts' (Avant, Carême), des exercices spirituels spéciaux : adoration, neuvaine, récollection, etc. D'autres occasions sont bonnes pour de telles initiatives : fêtes patronales, jubilés, etc. Nous lançons ici un appel pour que les lieux aménagés pour la prière et la méditation soient davantage fréquentés. Nous pensons notamment au Centre spirituel et pastoral Saint-Jean-Paul II de Garoua et au sanctuaire marial de Figuil.

Pour avancer, le cœur tourné vers le Seigneur, et mener une vie digne en ce monde, l'enfant de Dieu doit pouvoir compter sur ses frères et sœurs. L'engagement de chacun dans la famille de Dieu est un encouragement pour les autres. Le soutien reçu et apporté, de différentes manières, aide à ne pas lâcher prise et avancer avec plus d'assurance. C'est pour cela que nous encourageons les fidèles qui le peuvent à adhérer aux **associations, groupes et mouvements** présents dans l'archidiocèse. Les prêtres aumôniers et sœurs conseillères veilleront à ce que chaque membre y trouve un cadre pour s'épanouir dans sa vie de foi et d'enfant de Dieu.

#### **4 Construire et servir la Famille de Dieu**

L'Église existe en vertu de la volonté de Dieu. « *De tout temps et en tout lieu, celui qui craint Dieu et pratique la justice lui fut agréable (cf. Ac 10,35). Cependant, Dieu n'a pas voulu sanctifier et sauver les hommes individuellement et sans qu'aucun rapport n'intervienne entre eux, mais plutôt faire d'eux un peuple qui le reconnaisse vraiment et le serve dans la sainteté* » (**Lumen Gentium**, 9). C'est pourquoi « *ceux qui ont foi dans le Christ, il a voulu les rassembler en la sainte Église ... qui a été manifestée par l'effusion de l'Esprit et sera glorieusement achevée à la fin des siècles* » (**Lumen Gentium**, 2). L'Église n'est donc pas une simple association humaine. Elle a été instituée par le Christ qui la considère comme son propre corps, comme son épouse. Elle est un mystère et nous devons toujours nous en souvenir. À travers nos paroles sur l'Église et nos actions en son sein, nous ne devons jamais oublier cette dimension de mystère en la déshonorant ou en la réduisant à une simple réalité humaine et sociale.

Pour renforcer notre sens d'appartenance à l'Église, nous avons décidé de promouvoir sa dimension familiale. **L'Église est une famille**. C'est la famille des enfants de Dieu. La famille de Dieu et notre Famille. C'est pour cela que nous prescrivons que le **slogan**, '*Archidiocèse de Garoua – l'Église, notre famille*', soit maintenu. Il a renforcé notre conscience ecclésiale et notre volonté de marcher ensemble. Enfants d'une même famille, nous partageons la même dignité. La synodalité prônée par le Pape François doit être pleinement vécue ici. Chacun a sa place dans tous les démembrements de notre Église particulière. Nous devons chercher l'inclusion et éviter absolument la discrimination dans tous ses aspects. Dans les paroisses et CEV, il est donc important d'adopter une **attitude d'ouverture et d'accueil**. Les nouveaux membres desdits groupes, ainsi que nos frères et sœurs de passage, devraient être accueillis et intégrés avec joie. Ce même sentiment de joie doit être exprimé à l'occasion de la célébration du baptême et des autres sacrements d'initiation chrétienne. Par des chants

adaptés, nous exprimons dignement notre joie de voir l'Église grandir à travers l'accueil de nouveaux membres et la croissance des plus jeunes.

#### **4.1 Construire la communion**

L'Église est essentiellement un mystère de communion. Communion entre Dieu et ses enfants ; mais aussi communion entre les enfants de Dieu. Dans sa prière adressée au Père avant son arrestation, Jésus prie pour l'unité de ses disciples : « *Qu'ils soient un comme toi et moi sommes un* » (Jn 17, 21). Après la Pentecôte, les premiers chrétiens ont « *un seul cœur et une seule âme* » (Ac 4,32). Cette communion profonde est le modèle que toute l'Église doit vivre. Dans la famille diocésaine, nous devons promouvoir et entretenir cet esprit de communion à tous les niveaux de la vie ecclésiale.

**Dans les familles**, les membres sont appelés à suivre le modèle de communion de la sainte famille de Nazareth. Elle se caractérise, entre autres, par le **soutien mutuel dans la recherche de la volonté de Dieu** sur chaque membre. Jésus-Christ doit toujours être au centre de la vie familiale. Rien ne doit s'entreprendre en dehors de sa volonté. En plus de la solidarité humaine qui caractérise déjà nos familles, dans une très large mesure, il faut développer une **solidarité spirituelle**. Elle consiste à aider les autres membres de la famille à réaliser leurs vocations propres. Que les plans de Dieu sur les personnes ne soient pas placés au second rang, derrière les projets familiaux. Chacun doit pouvoir compter sur ceux que le Seigneur a mis à ses côtés pour grandir dans sa vie d'enfant de Dieu et participer à la croissance de son Église. Par ailleurs, pour que nos familles deviennent de vraies Églises domestiques, il est important d'y entretenir une vie spirituelle intense et régulière. À cet effet, certaines activités peuvent être menées : lecture collective de la Parole de Dieu, *Lectio divina*, prières du matin et du soir, participation collective aux messes, recollections, retraites et pèlerinages, etc.

**Les Communautés Ecclésiales Vivantes (CEV)** sont nées de la volonté de promouvoir l'esprit de la première communauté chrétienne telle qu'elle est décrite dans les *Actes de Apôtres*. Ce sont des lieux où se vivent la fraternité et la solidarité au plus haut point. Comme dans les premiers temps de l'Église, les chrétiens d'un même endroit se retrouvent régulièrement pour écouter la Parole de Dieu, avoir des nouvelles des familles ainsi que de l'Église et la société, prier et s'encourager mutuellement. Les prêtres devront s'organiser à visiter systématiquement les CEV, suivant un programme établi. Les responsables de ces Communautés doivent être des modèles de vie chrétienne. Qu'ils encouragent les autres fidèles à travers l'obéissance à Dieu et à l'Église, la fréquentation régulière des sacrements et l'ensemble de leur vie.

**Les groupes ethniques** sont positivement accueillis dans l'archidiocèse. Nous apprécions l'effort qui y est fait pour garder les liens fraternels et culturels en développant un esprit d'ouverture aux autres. Ils ne remplacent ni les CEV ni les confréries ecclésiales. Par ailleurs, ils sont des lieux véritables d'inculturation. C'est à ce niveau principalement que doit se faire le discernement pour déceler ce qui, dans les cultures, peut aider à grandir dans notre vie d'enfants de Dieu. D'un autre côté, les prêtres manifesteront de la sympathie à l'égard de ces groupes et resteront disponibles pour des célébrations, recollections et enseignements.

**Les paroisses** jouent un rôle important et irremplaçable dans la construction de l'Église, notre Famille. Elles sont des lieux de communion où tout le monde est accueilli et peut se sentir chez soi. Les leaders des communautés et des confréries devront veiller à promouvoir et garder l'unité au sein des paroisses. L'équipe sacerdotale et les ouvriers apostoliques devront, par leur exemple, être un encouragement sur ce chemin de la communion. Nous allons continuer, comme par le passé, l'effort de création de nouvelles paroisses et secteurs autonomes, avec l'espoir que ces actes ne soient pas des occasions de rivalités ou de conflits.

**Les Zones pastorales** sont instituées pour favoriser la communion entre les paroisses et secteurs autonomes voisins. Aux rencontres, qui sont normalement convoquées et présidées par le Vicaire épiscopal, sont attendus, les prêtres, les religieuses, les coordinateurs des conseils paroissiaux (conseil pastoral et conseil pour les affaires économiques), les membres du conseil pastoral diocésain. Il revient au Vicaire épiscopal de vérifier que l'invitation est parvenue à tout le monde à temps. Il doit, par ailleurs, veiller à l'application des orientations diocésaines dans sa zone pastorale. Il est aussi le premier modérateur, en cas de litige entre les personnes ou les structures de la zone.

#### **4.2 Le défi des infrastructures**

Notre archidiocèse est une jeune Église en croissance. Comme par le passé, nous aurons encore besoin, pour les prochaines années, de nouvelles infrastructures. Des constructions devront accompagner notre marche. Il s'agit principalement des églises, presbytères, écoles, centres de santé. Nous aurons aussi besoin d'équipements divers. Tout cela nécessite des dépenses pour lesquelles nous n'avons pas de moyens disponibles. La générosité de tous les membres de la famille diocésaine sera encore sollicitée en diverses occasions ou de façon régulière. Nous pouvons déjà rendre grâce à Dieu pour l'initiative de la **mutualisation des efforts**. Elle a permis à notre jeune Église de se doter de quelques structures dont nous pouvons être fiers. Cette initiative est donc à poursuivre. Nous espérons qu'au fil des années, les sommes récoltées permettront des réalisations de plus en plus importantes. C'est l'une des voies vers l'autonomie matérielle dont nous rêvons tous.

Dans les deux prochaines années, nous devons relever, avec la grâce de Dieu et la bonne volonté de tous, un défi important : la **finition des travaux de construction de notre église-cathédrale**. En plus des contributions individuelles et familiales, nous demandons fermement aux curés et aux conseils pour les affaires économiques de nos paroisses de consacrer une partie considérable de leurs fêtes de récoltes à cette cause. Suivant les recommandations données par la commission ad hoc, les associations et structures diocésaines devront elles-aussi participer à cet effort.

#### **4.3 Gestion des biens de la famille**

L'Église est notre famille à tous. Tous les biens qui s'y trouvent, à tous les niveaux, appartiennent à la famille entière. Ils doivent uniquement servir aux fins reconnues par l'Église elle-même : la subsistance des ouvriers apostoliques, la charité et le soutien des œuvres et activités pastorales. Personne ne devrait en profiter indûment. Par ailleurs, nous devons aujourd'hui penser à l'Église de demain, à ses missions et à ses acteurs.

La bonne gestion qui est exigée de ceux qui administrent les biens de l'Église, notre Famille, doit prioritairement reposer sur la conscience qu'ils sont sacrés. Ceux qui peinent pour le pouvoir le font au nom de leur foi en Dieu. Ceux qui sont chargés de les gérer ne doivent jamais l'oublier. Ensuite, il faut des qualités humaines : honnêteté, transparence, humilité. Nous savons tous les dangers d'une gestion solitaire. On doit l'éviter le plus possible. Il est donc recommandé aux gestionnaires de s'entourer d'un comité pour assurer la transparence et limiter aussi bien les suspicions que les erreurs. Dans les paroisses, les conseils pour les affaires économiques doivent jouer pleinement leur rôle.

Au niveau diocésain et dans les paroisses, des efforts devront être faits pour qu'au-delà de la gestion de ce qui est disponible, on recherche, à travers des initiatives approuvées, des revenus et des biens utilisables, même dans l'avenir, pour une meilleure réalisation des activités de l'Église. Les unités agro-pastorales en voie de consolidation devraient servir de modèle ici.

### **Des serviteurs pour l'Église du Seigneur**

Certains, parmi nous, assument des missions importantes pour la bonne marche de la Famille. Aussi bien dans les communautés que dans les paroisses et au niveau diocésain, tous les serviteurs de l'Église devront, à l'exemple de saint Paul, considérer leur mission comme une vocation, un appel de Dieu et un chemin de sanctification personnelle.

**Les catéchistes** sont des acteurs clés de la vie ecclésiale. En communion avec le Comité diocésain des catéchistes, la Commission de Catéchèse doit examiner les résolutions du dernier conseil diocésain de catéchèse et veiller à leur mise en application. Par ailleurs, les programmes de formation des nouveaux et anciens catéchistes devront être harmonisés et appliqués dans toutes les zones pastorales. Le cadre offert par l'École Jeunesse Lumière peut être utilisé pour certaines formations destinées aux catéchistes. Dans le processus d'accueil des nouveaux catéchistes, il est important de vérifier leur situation matrimoniale et recueillir les témoignages positifs auprès de leurs communautés de vie.

**Les responsables des Communautés ecclésiales vivantes (CEV)** exerceront leur ministère conformément à ce que prévoit le Directoire pastoral provincial. Ils doivent s'illustrer par la dignité de leur vie, la justice, l'honnêteté et l'amour de l'Église. Il est particulièrement attendu d'eux de conduire tous les membres de la communauté dans la communion et la fidélité à l'Évangile du Christ.

**La pastorale des vocations** commence dans les CEV et les paroisses. Les parents devraient accompagner l'éveil des vocations dans les familles. Ils doivent présenter aux prêtres et aux religieuses les enfants qui manifestent le désir de se consacrer à Dieu. Ceux-ci seront accueillis et encadrés dans les groupes vocationnels qui doivent exister dans toutes les paroisses. Tous les jeunes des groupes vocationnels sont invités à participer aux **camps vocationnels** qui sont organisés chaque année. Pour l'admission au Grand Séminaire, les candidats n'ayant pas fréquenté le petit séminaire devront justifier d'au moins deux participations aux camps vocationnels diocésains.

Dans l'accompagnement des vocations, toute attitude de concurrence ou de compétition devrait être bannie. Il ne s'agit pas de 'recruter' des jeunes pour un groupe. Religieuses et prêtres doivent aider les jeunes à découvrir la volonté de Dieu sur eux et adopter les attitudes correspondantes.

**La formation des séminaristes** est une tâche qui requiert la participation de tous. Les quêtes impérees pour les séminaires devraient être mieux organisées. Dans le processus de formation au sacerdoce ministériel, une attention particulière doit être portée à la période de **stage pastoral**. Les prêtres-accompagnateurs sont priés de suivre les orientations contenues dans le Vade-mecum élaboré à cet effet. Par ailleurs, les informations demandées lors de la publication des bans, en vue de la réception des ordres, doivent être données, en âme et conscience, dans un esprit de franchise et de crainte de Dieu. Là où ils existe des maisons de formation à la vie consacrée, les prêtres devraient rendre les services liturgiques et spirituels qui leur sont demandés, dans le respect de l'autonomie propres aux instituts concernés.

**Les prêtres** sont des serviteurs importants dans l'Église du Seigneur. Tous les membres de la famille diocésaine doivent prier pour eux et les encourager à persévérer dans leur vocation. Eux-mêmes doivent se montrer dignes du choix dont ils ont été l'objet. En s'appliquant à être des exemples dans l'intégration des vertus chrétiennes, ils doivent alimenter en tous la joie d'être enfant de Dieu et de vivre comme tel. Les prêtres, membres des instituts religieux ou des sociétés de vie apostolique, ainsi que les *fidei donum*, sont accueillis fraternellement au sein du presbyterium. En effet, le corps presbytéral, dans sa diversité, doit briller par sa communion et son unité. Par ailleurs, nous sentons le besoin, dans les années à venir, d'initier une réflexion et un discernement sur l'opportunité d'avoir des diacres permanents dans la famille diocésaine.

#### **4.5 Synodalité et structures de communion**

Le Pape François rappelle vivement l'exigence de synodalité qui est au cœur de l'Église. Comme nous l'avons brièvement souligné plus haut, il s'agit, pour tous les membres de la famille ecclésiale, de marcher ensemble. La marche commune exclut la discrimination et exige le partage et la solidarité. Cette synodalité est, entre autres, vécue à travers les organes de communion prévus dans l'Église.

**Les conseils paroissiaux** obligatoires sont deux : le Conseil pastoral paroissial et le Conseil pour les affaires économiques. Nous devons publier les statuts et le règlement intérieur pour l'un et l'autre. Si ces conseils sont consultatifs du point de vue canonique, ils ne devraient pas être à la merci du curé de la paroisse. Leurs avis sont déterminants pour la bonne marche d'une paroisse. Ils devraient être suivis sauf si le curé dispose de raisons suffisantes pour faire autrement. Un regard sur le fonctionnement de certaines de nos paroisses amène à attirer une attention particulière sur le Conseil pour les affaires économiques. Il n'est pas seulement nécessaire lors des passations de service entre curés entrant et sortant. Il doit aussi se faire valoir dans le fonctionnement ordinaire de la paroisse. Dans sa composition, les curés éviteront d'en faire des 'clubs d'amis' qui s'entendent trop facilement et parfois sans informer le reste des paroissiens.

**Les conseils diocésains** sont des cadres d'information, de réflexion, de préparation ou de participation à la prise des décisions. Ceux qui y participent doivent avoir la conscience d'être dans le peloton de notre course. Ils doivent être disposés à participer activement à la recherche des réponses aux questions posées et à l'exploration de nouvelles voies à suivre maintenant et dans l'avenir.

## **5 Liturgie et inculturation**

Dans l'assemblée liturgiques, les enfants de Dieu se rassemblent pour écouter sa parole, lui rendre grâce pour ses merveilles, lui offrir un sacrifice de louange, implorer son pardon et sa grâce. Ils ne sont pas seuls puisque le Christ dit : « *Là où deux ou trois se réunissent en mon nom, je suis au milieu d'eux* » (Mt 18,20). Cette présence du Christ dans l'assemblée liturgique en fait un lieu de proximité avec Dieu. La liturgie chrétienne qui se célèbre avec le Christ, par lui et en lui, est une activité divino-humaine ; la plus noble à laquelle un croyant peut se livrer. Ceux qui louent Dieu imitent les anges et reçoivent des grâces pour accomplir sa mission. L'Église y voit la source et le sommet de la vie chrétienne.

Nos célébrations doivent refléter notre foi. Elles doivent être l'expression de tous les bons sentiments que nous avons à l'égard de notre Dieu. Elles doivent être soignées, chacun produisant le mieux dans ce qui lui est confié. Nous voulons faire de nouveau appel à ceux qui, parmi nous, ont des talents de compositeurs pour qu'ils offrent à la famille diocésaine de compositions originales inspirées de l'Écriture Sainte, l'enseignement de l'Église ou des mystères de notre foi. La Commission diocésaine de la Liturgie veillera à encourager les compositeurs et les maîtres de chœur dans ce sens.

Pour permettre une meilleure participation des fidèles aux célébrations liturgiques, nous devons effectuer des pas concrets sur le chemin de l'inculturation. Le point le plus préoccupant est celui de la langue. D'une part, il nous faut, en communion avec les autres diocèses de la province ecclésiastique, aborder la question des langues liturgiques. D'autre part, il est demandé aux prêtres et aux autres célébrants de faire l'effort d'utilisation des langues qui auront été choisies pour les liturgies diocésaines. Au-delà de la liturgie, le souci d'inculturation, doit porter sur la pénétration de l'Évangile dans nos cultures. Par ailleurs, nous devons aménager des cadres d'expression du génie artistique du terroir.

## **6 Missionnaires dans notre contexte**

Nous savons déjà que nous sommes tous disciples-missionnaires de Jésus-Christ. Nous sommes tous responsables de l'annonce de la Bonne Nouvelle du Christ. Dans l'élan vers l'inculturation, nous devons tenir compte de certains éléments de notre culture afin de mieux diffuser l'Évangile dans notre milieu. Nous sommes invités à apprendre des méthodes locales d'expression et les utiliser dans nos différentes prédications. Par ailleurs, dans notre élan missionnaire, nous devons oser des méthodes nouvelles. Une d'elles pourrait être une forme de prédication populaire qui se situerait dans le prolongement de certaines initiatives déjà expérimentées : camps de l'amitié, missions populaires, etc. Notre souci, au-delà de la nécessaire édification de la communauté chrétienne déjà rassemblée, est d'attendre, sans les contraindre, les personnes qui sont en marge ou en dehors de l'Église.

## 7 Pastorale sociale

Dans notre archidiocèse, la pastorale sociale est coordonnée par le **CODAS-Caritas**. Cet organe a pour vocation de montrer l'amour de Dieu au monde en agissant en faveur des plus défavorisés. Dans les prochaines années, nous devons soutenir davantage la Caritas dans les paroisses et au niveau diocésain. En ce qui concerne **l'éducation**, nous nous engageons à créer de nouvelles écoles (surtout au niveau secondaire). Il faut cependant rappeler que toute nouvelle création doit absolument se faire en collaboration avec le Secrétariat à l'Éducation. Du point de vue de la qualité des enseignements, nous devons encore tendre vers l'excellence et s'y établir. Nous ne renonçons pas à notre volonté d'initier des écoles pilotes avec des cursus plus novateurs.

**Dans le domaine de la santé**, notre souhait est, d'une part, l'amélioration du plateau technique de nos formations sanitaires et, d'autre part, l'élévation du niveau d'au moins un de nos centres de santé. Nous devons aussi reconnaître humblement que le diocèse n'aura pas les moyens nécessaires pour satisfaire tous les besoins de nos populations dans ce domaine. C'est pour cela que nous exhortons les instituts religieux qui le peuvent à initier des formations sanitaires dans le respect des orientations diocésaines en la matière.

**Dans le domaine du développement humain durable**, nous mettrons un accent particulier sur l'agriculture durable, la promotion des initiatives féminines, le développement des centres de formation professionnelle récemment reconnus par l'État, la promotion des droits des personnes vulnérables et l'extension du projet 'Eau pour tous'. Pour atteindre ces objectifs, le CODAS-Caritas doit chercher à augmenter le nombre de ses partenaires. Il faudra cependant s'assurer que ceux-ci respectent la doctrine sociale de l'Église.

## 8 Écologie et préservation de la nature

La préoccupation pour la nature est aujourd'hui incontournable. Nous devons, entre autres, nous imprégner du riche enseignement du Pape François en la matière. Nous ressentons durement, dans notre milieu, la précarité de l'environnement et les effets néfastes des changements climatiques : longues saisons sèches, désertification, rareté de l'eau, etc. Aux initiatives individuelles et familiales, nous devons ajouter des actions collectivement et rationnellement organisées. Les leaders, à tous les niveaux, doivent recommander des gestes simples qui peuvent retarder certains désastres. Les projets de plantations d'arbres initiés avec les jeunes doivent être encouragés et intensifiés.

## 9 Coopération missionnaire

Notre diocèse a une longue tradition de coopération missionnaire avec certaines Églises sœurs. L'échange des biens spirituels ou matériels et des ouvriers apostoliques renforce la communion avec l'Église universelle. La famille diocésaine ne doit pas se fermer sur elle-même. Nous sommes une chambre dans une grande Maison, une cellule dans un grand Corps, une portion dans la grande Vigne du Seigneur. Nous restons attentifs aux appels que nous percevons pour recevoir et donner ; et témoigner ainsi concrètement de l'universalité de notre Église. Dans cet élan, nous porterons une attention particulière au jumelage qui nous lie au Diocèse de Périgueux et Sarlat. La célébration récente du jubilé de 40 ans dudit jumelage

nous a montré des nouvelles pistes à explorer dans notre coopération missionnaire. Essayons, avec la grâce de Dieu, de nous y lancer.

## **10 Œcuménisme et dialogue inter-religieux**

Nous avons tous conscience que l'époque des querelles inter-religieuses est dépassée. Ce qui nous unit est plus grand que ce qui nous divise. Nous devons tous porter notre regard vers Dieu, de qui nous venons et qui nous attire vers lui. Arrivés auprès de lui, nous nous rendons peut-être tous compte qu'en réalité nous sommes tous des frères et sœurs, enfants d'un même Père. Avec nos frères et sœurs chrétiens des communautés protestantes, orthodoxes et anglicanes, nous veilleront à marquer notre volonté de marcher vers l'unité voulue par le Christ. Volontiers, nous participerons aux activités communes et seront présents, autant que possibles, aux célébrations pour lesquelles nous aurons reçu une invitation explicite. La commission diocésaine en charge de l'œcuménisme fournira des idées pour une meilleure organisation de la semaine de prière pour l'unité des chrétiens. Nous devons également maintenir une attitude de bienveillance et des rapports amicaux avec nos frères et sœurs musulmans. Avec eux, nous devons promouvoir les valeurs fondamentales qui dérivent de notre foi en Dieu : la paix, la justice, la défense de la vie, la sauvegarde de la nature, etc.

## **11 Sous la protection bienveillante de la Bienheureuse Vierge Marie**

Nous avons confié notre action pastorale à la bienveillance de notre Mère, la très sainte Vierge Marie. Nous avons également, dans un acte solennel, consacré tout notre archidiocèse à son Cœur Immaculée. Nous lui exprimons notre amour et notre confiance à travers cette prière que nous proposons à toute la famille diocésaine :

Très sainte Vierge Marie  
Le Seigneur t'a choisie  
Pour être la Mère de son Verbe incarné.  
Nous t'admirons,  
Modèle de fidélité et d'obéissance à Dieu.  
Conduis-nous vers ton Fils.  
Intercède pour nous  
Afin que nous puissions continuer, enraciner, améliorer et élargir  
Tout ce qu'il daigne initier par nos vies,  
Pour la plus grande gloire de Dieu,  
Père, Fils et Esprit-Saint.  
Amen.

Garoua, le 1<sup>er</sup> novembre 2023  
Solennité de tous les saints

Pour la gloire de Dieu,

+ Faustin AMBASSA NDJODO, cicm  
Archevêque de Garoua



## EXTRAIT

Certains, parmi nous, assument des missions importantes pour la bonne marche de la Famille. Aussi bien dans les communautés que dans les paroisses et au niveau diocésain, tous les serviteurs de l'Église devront, à l'exemple de saint Paul, considérer leur mission comme une vocation, un appel de Dieu et un chemin de sanctification personnelle.



Visitez [www.archidiocesegaroua.com](http://www.archidiocesegaroua.com) pour toutes informations

Email : [archigaroua@yahoo.fr](mailto:archigaroua@yahoo.fr). Tél : (237) 222 27 27 98

B.P : 272 GAROUA (CAMEROUN)